

**SAINT
PAUL
LES
DAX**

**INAUGURATION DE LA
MAISON D'ACCUEIL
SPÉCIALISÉE**



**Vendredi 17 juin 2011
Dossier de presse**



INAUGURATION DE LA MAS



L'OUVERTURE DE LA MAISON D'ACCUEIL SPECIALISÉE POUR ADULTES POLYHANDICAPÉS

Une Maison d'Accueil Spécialisée reçoit des adultes lourdement handicapés qui ne peuvent effectuer seuls les actes essentiels de la vie et dont l'état nécessite une surveillance médicale et des soins constants. La structure assure l'hébergement, la nourriture, l'aide et l'assistance que nécessite l'absence d'autonomie, ainsi que la surveillance médicale, les activités occupationnelles et une ouverture sur la vie sociale et culturelle.

Il existe à l'heure actuelle deux établissements dans le Département : une MAS pour polyhandicapés à Mont de Marsan et un centre pour autistes à Magescq. Or, le recensement des besoins effectué par l'Amicale Landaise des Parents et Amis de Polyhandicapés (ALPAP) a mis en avant la nécessité de créer un deuxième établissement pour polyhandicapés. En outre, la création de la MAS est inscrite dans le schéma départemental réalisé par le Conseil Général des Landes.

Le Centre Communal d'Action Sociale et la Ville de Saint-Paul-lès-Dax ont été, pendant près de 10 ans, porteurs du projet de ce bâtiment d'une capacité d'accueil de 59 places parmi lesquelles 56 en temps plein dont 1 en accueil de jour et 2 places pour l'accueil temporaire.

17 JUIN 2011

La maison d'accueil spécialisée a pour mission d'assurer :

- Un accueil de qualité adapté à chacun dans le cadre de leur projet individuel ;
- Les besoins de la vie courante dans le respect de la dignité, de l'intimité et de la sécurité ;
- Des activités, afin de permettre aux personnes de maintenir leurs acquis, et développer leurs compétences ;
- La socialisation des personnes, en favorisant les sorties à l'extérieur et les rencontres ;
- La surveillance médicale, le suivi des traitements et des rééducations ;
- Les prises en charge spécifiques : kinésithérapie, ergothérapie, psychomotricité et soutien psychologique.

Afin de prévenir les risques et de favoriser la qualité dans l'accompagnement des résidents, des formations régulières auront lieu pour l'ensemble du personnel : la prise en charge de la douleur, la prévention des troubles de la déglutition, les facilitations motrices et aide à la mobilité, la communication non verbale.

L'établissement propose différentes prestations, à savoir :

Les prestations hôtelières : Les repas sont livrés par un prestataire extérieur. La M.A.S s'assure que les repas soient adaptés à chacun (textures, régimes). Le linge de maison est fourni pour les personnes qui le souhaitent et entretenu au sein de l'établissement.

L'accompagnement : Les professionnels accompagnent les personnes accueillies dans tous les actes de la vie quotidienne (toilette, repas, coucher) et également dans les activités suivant leurs projets individuels.

Les soins : Un médecin généraliste, un médecin psychiatre, et un médecin de rééducation fonctionnelle assurent les soins médicaux. Les infirmières assurent les soins prescrits et la surveillance médicale. Un kinésithérapeute, un ergothérapeute et un psychomotricien assurent les prises en charge prescrites par les médecins. La psychologue fait les évaluations des résidents et leur apporte un soutien en fonction de leurs besoins.

En outre, la M.A.S propose des activités destinées à permettre aux personnes de maintenir leurs acquis, et développer leurs compétences, d'être bien dans leurs corps, d'être en relation et de pouvoir mieux comprendre leur environnement. Ces activités sont organisées au sein de l'unité de vie ou dans les locaux communs aux 5 unités : Activités d'apprentissage, activités cognitives, stimulations sensorielles, balnéothérapie, musique, contes, massage, esthétique, cuisine...



INAUGURATION DE LA MAS



Des équipements modernes et fonctionnels à disposition des résidents et du personnel

Les concepteurs de la Maison d'Accueil Spécialisée de Saint-Paul-lès-Dax ont souhaité favoriser un cadre d'hébergement s'apparentant le plus possible à un cadre de vie personnalisé, "ordinaire": les unités ont été conçues comme des "maisons". Toutes les chambres sont individuelles; le bâtiment est complètement accessible (toutes les chambres sont de plain pied et ont un accès direct sur l'extérieur), très lumineux, coloré. Une importance toute particulière a également été donnée à la situation géographique du terrain : en ville, proche du Grand Mail, bordé par une piste cyclable, à proximité d'une école, proche également de l'Institut Thérapeutique et pédagogique, du Foyer Tournesoleil, du Centre Hospitalier de Dax, et facilement accessible par les grands axes routiers (rocade...).



La Maison d'Accueil Spécialisée en chiffres

La MAS, c'est ...

Un projet d'envergure

Un bâtiment de **12 237 m²** sur une surface Hors Oeuvre Nette de **4 254 m²**. Le terrain (d'une valeur estimée par les Domaines à 500 000 €) a été donné par la Ville.

Le coût total du projet s'élève à environ **9 million d'Euros TTC** (plus de 8,2 millions pour la construction et 580 000 euros pour l'équipement). Le projet aura mis **10 ans** avant de sortir de terre.

La superficie des différentes unités du bâtiment (unités de vie, balnéo, ...) est répartie de la manière suivante :

- 1 unité de vie représente environ environ **480 m²** (une chambre = **17m²**; une salle de bain = **9 m²**; espace de vie collectif au sein de l'unité = **100 m²**);

- espace balnéo de 135 m², espace éveil sensoriel de 30 m², salle de motricité de 40 m².

Le bâtiment est doté de nombreux équipements spécifiques de qualité.

Un projet commun

Plusieurs partenaires sont intervenus tout au long de ce projet : l'Agence Régionale de Santé (ARS - ancienne DDASS), la MAS Simone Signoret de Mont-de-Marsan, la Caisse des dépôts, la Préfecture et la Sous-préfecture, l'Association Landaise des Parents et Amis de Polyhandicapés (ALPAP), le Conseil général des Landes qui subventionne le projet à hauteur de 50 000 €, la Direction Départementale des Finances Publiques (par le biais des Percepteurs successifs), le Pôle Emploi... Le Centre Hospitalier de Dax est un partenaire important en intervenant autour d'une large proposition de services.

De nombreuses entreprises ont participé à la réalisation de ce projet.

Si on considère la seule construction du bâtiment (entreprises de construction et sous-traitants, Maître d'œuvre et missions satellites), les différents marchés publics ont permis de retenir 37 entreprises de l'Aquitaine dont 25 dans les Landes et 3 sur Saint-Paul-lès-Dax.

Un projet maîtrisé

Le budget est de 3 950 000 € (100% sécurité sociale) auquel s'ajoutent 300 000 € de forfait journalier (18€ par jour de présence, à la charge du résident), soit un budget total d'environ 4 250 000 €.

Le coût annuel à la place est de 66 950€. Ce budget va être alloué sous forme de dotation globale. Chaque mois, l'établissement percevra un douzième de son budget.

De plus, ce projet a permis la création de 70 emplois équivalents temps plein, dont 38 seront présents simultanément dans les locaux.

Ainsi, pour les 59 résidents, le taux d'encadrement est de 1.20 personnel par résident.



INAUGURATION DE LA MAS



La Maison d'Accueil Spécialisée a été inaugurée le 17 juin dernier par Madame le Maire, en présence de Monsieur le président du Conseil général des Landes Henri Emmanuelli et de Monsieur le Sous-préfet Jacques Delpey.

Intégrer une Maison d'Accueil Spécialisée

Les Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS) permettent d'accueillir des personnes ne pouvant effectuer seules les actes essentiels de la vie, et dont l'état nécessite une surveillance médicale et des soins constants mais non intensifs.

Pour intégrer ce type d'établissement, une orientation en établissement ou service médico social est nécessaire. Cette dernière est donnée par une équipe pluridisciplinaire de la Maison Landaise Pour le Handicap (MLPH)*.

Après l'évaluation des besoins faite par cette l'équipe pluridisciplinaire, les personnes handicapées sont orientées par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) vers un établissement ou service médico-social adapté comme la Maison d'Accueil Spécialisée de Saint-Paul-lès-Dax.

A noter qu'en fonction de l'âge et du degré d'autonomie, les personnes en situation de handicap peuvent être accueillies dans différents types d'établissements médico-sociaux autres que la MAS.

** La loi du 11 février 2005, dite "loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées" a pour objectif de renforcer les droits de la personne en situation de handicap. Ainsi, cette loi a prévu dans chaque département la création d'un Groupement d'Intérêt Public (G.I.P.), dénommé "Maison Départementale des Personnes Handicapées". Dans notre département, la "Maison Landaise des Personnes Handicapées" (M.L.P.H.) a été mise en place en janvier 2006 avec pour objectif de faciliter les démarches des personnes en situation de handicap.*

Maison Landaise du Handicap

Au 836 avenue Eloi Ducom

40000 Mont de Marsan

Tel: 05 58 51 53 73 ou www.handicaplandes.org



Rencontre avec ... Nicolas Davard, Directeur de la MAS «Mosaïques»

Pourquoi avoir choisi le nom Mosaïques ?

Parce que cela contient l'idée que des différences, que des individus rassemblés dans une même dynamique, pris dans un même lien (qui plus est humain) peuvent produire un "ensemble" riche, susceptible de les valoriser personnellement. En extrapolant, c'est un peu l'image des solidarités nécessaires, de la citoyenneté. Mis au pluriel, ce nom appuie encore davantage l'idée de la Mosaïque !



Quels sont les aspects innovants de cette MAS par rapport à d'autres ?

Ses aspects sont tout d'abord innovants de par la fonctionnalité pour une population polyhandicapée: qualité des équipements spécifiques, espaces de vie individualisés et bien dimensionnés (ils ne sont pas trop grands: les fauteuils, les appareillages spécifiques remplissent vite l'espace), une domotique peu apparente mais présente partout (système de GTC avec détecteurs de présence et d'ouverture des portes pour la sécurité des résidents: si la porte d'une chambre est ouverte, l'information est immédiatement reportée sur les téléphones des professionnels: très pratique la nuit; également système de contrôle et de régulation des réseaux d'eau, d'énergie, de chauffage. Son implantation géographique est également importante puisqu'elle est au cœur d'un quartier favorisant la mixité ...

La Maison d'Accueil Spécialisée est un lieu de vie ouvert sur l'extérieur. Elle a été présentée aux riverains et aux élus en mai dernier



Combien de résidents pourront être admis au total ?

Il y a 59 places : 56 en accueil d'internat (à l'année); 2 en accueil temporaire (pour donner du répit aux familles; maximum de 90 jours /an en continu ou en discontinu) et 1 en accueil de jour. Le nombre et la modularité de ces places doivent permettre d'accueillir un peu plus d'une soixantaine de personnes polyhandicapées. Les résidents sont hébergés dans 5 unités de vie de 12 places (sauf une de 11 places et une chambre "visiteurs" pour les familles ou les proches), chacune caractérisée par une couleur : Lagon (bleue), Lotus (violette), Bambou (verte), Vanille (jaune), Corail (orange). La répartition dans les lieux d'hébergement se fait suivant l'âge, les caractéristiques du handicap (personnes en fauteuil, personnes sans troubles moteurs...). En revanche, dans la journée, les résidents pourront intégrer des activités "transversales" à l'établissement et rencontrer dans ce cadre les résidents des autres unités.

Comment est imaginé le fonctionnement futur de la MAS ?

Sur l'idée qu'il s'agit d'un lieu de vie, même si le poids du handicap peut donner des représentations immédiates qu'il n'y a pas grand chose à faire : le fonctionnement doit bien prendre en compte les handicaps des personnes (qualité des soins prodigués dans les temps du quotidien et qui prennent beaucoup de temps: toilettes, repas...; soins médicaux et de rééducation; apprentissages, travail sur les capacités de communication) pour ensuite apporter une réponse sur une dimension individuelle (compétences spécifiques des résidents, goûts, centres d'intérêts), sociale (participer à la vie de la ville, du quartier, à leur niveau et de manière adaptée mais aussi à la vie culturelle, sportive, associative, bénéficier des équipements de la ville, ...). La problématique est celle de l'accès à leur compréhension, du décodage de leurs besoins, de la connaissance de leurs compétences. D'où la nécessité d'un personnel en nombre, qualifié et diversifié

INAUGURATION DE LA MAS

INAUGURATION DE LA MAISON D'ACCUEIL SPECIALISE – MOSAIQUES SAINT-PAUL-LES-DAX – 17 JUIN 2011

Discours de Madame Danielle Michel Maire de Saint-Paul-lès-Dax Conseillère générale des Landes



Mesdames, Messieurs,

Je ne peux débiter ce discours sans vous souhaiter la bienvenue à Saint-Paul-lès-Dax et vous remercier. Vous remercier pour votre présence qui démontre votre attachement à notre ville et à ses projets. Vous remercier également pour votre soutien et votre participation à différentes étapes de ce projet, ancien de plus de 10 ans et qui recevra ses premiers résidents ce lundi 20 juin.

Pour ne pas trainer en longueur et ne pas prendre le risque d'oublier quelqu'un, je ne nommerai pas chacune des personnes intervenues dans ce dossier.

En plus de 10 ans, il aura mobilisé l'Amicale Landaise des Parents et Amis de Polyhandicapés (ALPAP), les élus et les services de la Ville et du CCAS, ceux du Conseil général, ceux de l'Etat.

Il aura reçu les conseils avisés de Maisons d'Accueil Spécialisées et de structures hospitalières voisines ou éloignées.

Il aura fait l'objet de l'attention et du professionnalisme du Cabinet Ruiz et Imbaud ainsi que des entreprises retenues pour sa réalisation et présentes ici ce soir.

Enfin, il aura été confié à l'équipe administrative et médicale, dirigée par Nicolas DAVARD, et qui assumera le fonctionnement futur de cette Maison d'Accueil Spécialisée.

Que chacune et chacun puisse trouver dans ces quelques lignes l'expression de notre reconnaissance et de nos remerciements.

Equipement nécessaire, cette Maison d'Accueil Spécialisée pour adultes polyhandicapés représente un important chantier pour la Ville de Saint-Paul-lès-Dax.

D'une superficie de plus de 4 250 m², ce bâtiment, ses parties extérieures et ses équipements ont un coût de près de 9 millions d'euros financés par l'emprunt et une aide du Conseil général des Landes, remboursés dans le cadre du budget alloué chaque année par l'Agence Régionale de Santé.

Outre l'ingénierie et le suivi du chantier par ses services, la Ville aura fait don du terrain de 12 237 m² ce qui représente près de 500 000 euros.

Cette MAS accueillera 59 résidents, deux de ces chambres étant réservées à l'hébergement temporaire et une à l'accueil de jour. A noter, également, qu'une chambre visiteur sera disponible pour les familles. Cette MAS créera

17 JUIN 2011

l'équivalent de plus de 70 emplois à temps plein.

Je veux un instant revenir sur ces 59 places qui seront autant de solutions offertes aux résidents et à leurs familles et nous savons à quel point ces solutions sont attendues. A quel point, des progrès sont encore à réaliser dans le cadre de la prise en charge du handicap. En tant qu'élue, je veux dire que je suis fière d'inaugurer aujourd'hui un tel équipement réalisé grâce à la puissance publique et aux collectivités locales.

« Mosaïques », voilà le nom que le Conseil d'administration de la Maison d'Accueil Spécialisé a souhaité donner à ce nouvel établissement. Ce nom, il flirte avec la métaphore de la vie de cet équipement que ce soit lors de sa conception ou, espérons-le, de sa vie future.

De notre réflexion, il y a plus de 10 ans, entre les élus de Saint-Paul-lès-Dax et le Conseil général des Landes, au chantier technique et administratif de sa conception, chacun a su apporter des fragments de la mosaïque que vous avez sous les yeux ce soir. Le ciment entre ces différents éléments étant la vocation solidaire de nos collectivités et la volonté de voir aboutir ce projet tant attendu par les futurs résidents et leur famille.

Je ne doute pas que la vie future de cette Maison d'Accueil Spécialisée sera animée par la même conception. Cette conception de la mosaïque où chaque pièce est complémentaire même si elle n'est pas identique à l'autre, surtout si elle n'est pas identique à l'autre.

Cette conception, elle permettra de prendre en compte les différences de situations des futurs résidents. Elle permettra également de créer une équipe entre les différents agents qui composent le personnel de cet établissement et qui ont des parcours différents. Elle permettra, enfin, de tisser des liens avec l'extérieur... avec le quartier dans laquelle elle est située et avec la Ville de Saint-Paul-lès-Dax bien évidemment.

« Mosaïques », chacun aura constaté que nous avons souhaité utiliser le pluriel pour dénommer cette Maison d'Accueil Spécialisé. Cela n'est pas une faute d'orthographe ou une erreur d'inattention mais un choix délibéré.

Le choix du pluriel reprend l'historique du projet. Tant pour sa conception juridique et financière, où il a fallu construire une mosaïque administrative pour arriver à l'architecture de l'établissement public qui fera fonctionner concrètement cette MAS, que pour sa construction matérielle, où la mosaïque des professionnels aboutit au bâtiment inauguré aujourd'hui. Une nouvelle fois, je veux saluer celles et ceux qui ont apporté les éléments permettant de réaliser ces mosaïques à la fois réussies et solides.

Le choix du pluriel reprend la position géographique de cette Maison d'Accueil Spécialisé. Cet équipement public se situe au cœur du Quartier Est de la Ville, quartier créé de toute pièce ces dernières années.

A lui seul, ce quartier peut être appréhendé comme une mosaïque. La variété des équipements publics qui y sont proposés en témoigne : le Foyer Tournesoleil à quelques mètres d'ici, l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique en face de l'entrée de la MAS, l'école Marie Curie derrière vous. La dominante médicale et sociale



INAUGURATION DE LA MAS



de ces équipements devrait renforcer leur cohésion et accroître les possibilités de travail en partenariat.

La diversité des logements proposés contribue également à composer la mosaïque de ce quartier. Le 5 octobre 2010, nous inaugurons les 24 logements sociaux réalisés par Habitat Landes Océanes. Logements qui jouxtent les deux bâtiments d'une résidence privée. Non loin de là, 13 maisons en accession sociale à la propriété sont disponibles auprès d'Habitat Landes Océanes. En face de celles-ci, les 32 lots du lotissement communal « La Cressonnière » se construisent petit à petit. Enfin, comme vous pouvez le constater un certain nombre de résidences individuelles et privées composent également ce quartier ou sont en construction.

Les activités économiques ne sont pas exclues de cette mosaïque du Quartier Est puisque vous pouvez l'observer de l'autre côté de la rue : un bâtiment est en cours de construction pour installer bureaux et activités commerciales. Plus loin, sur l'avenue Gaston Phoebus, une zone commerciale termine ce quartier. Le dynamisme de cette zone est réel et son extension future est plus que probable.

Le ciment de cette mosaïque urbaine est celui de la mixité sociale puisqu'elle est induite par la diversité de logements, la pluralité d'équipements publics et l'installation d'activités économiques. Cette mixité est à renforcer par la collaboration des différents établissements publics et leur ouverture sur ce quartier ainsi que par la multiplication des temps de convivialité, les occasions de rencontres et d'échanges.

« Mosaïques » au pluriel, c'est également l'image de Saint-Paul-lès-Dax, une Ville en mouvement qui aurait pu se contenter d'une explosion démographique et d'un développement anarchique.

A l'inverse, elle fait le choix de réaliser, ou de participer à la construction, d'un certain nombre d'équipements publics : cette MAS, la station d'épuration inaugurée en septembre 2009, le multi accueil qui ouvrira en septembre, le second Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes dont l'ouverture est prévue en 2012 et le second Collège porté par le Conseil général qui accueillera ses premiers élèves à la rentrée prochaine. Avec ces différents équipements, nous permettons au Saint-Paul d'aujourd'hui de Vivre et à celui de demain d'exister !

Elle réfléchit à son développement en accompagnant l'émergence de nouveaux quartiers. A l'instar de ce qui c'est

17 JUIN 2011



fait avec ce Quartier Est, un nouveau quartier est en réflexion à l'Ouest de la Ville. Dénommé « La Liberté », il devrait notamment abriter la future plaine des sports.

Pour faire de ce mouvement un atout, elle consolide la « qualité de Ville » en renforçant les pôles existants avec, par exemple, les aménagements effectués au Lac de Christus, la réalisation d'un terrain synthétique en centre ville, la construction d'un cœur de ville avec la ZAC du Centre, la réflexion sur la rénovation de l'autre partie du centre ville, l'élaboration d'un schéma directeur pour la réalisation de pistes cyclables dont certaines seront rapidement dessinées...

Elle s'attache à assurer un développement harmonieux et à tisser du lien social pour permettre aux différents fragments de cette mosaïque communale de tenir ensemble et de ne faire qu'un. Ce ciment, il se consolide à travers la politique culturelle de la Ville, sa politique sportive et son soutien au tissu associatif. Ce ciment, il est l'assurance d'être et de rester une « Ville à vivre ».

La métaphore de la mosaïque c'est peut être finalement un projet de société où la différence n'exclue pas mais renforce puisque chaque fragment est complémentaire l'un de l'autre, puisque l'action publique assume sa mission de ciment en trouvant les leviers et les actions pour que chaque élément puisse tenir et rester dans cette mosaïque.

Mais il s'agit là d'un autre débat. Vous aurez compris qu'il anime notre réflexion municipale et que cette conception de la mosaïque n'est pas étrangère à la réalisation de cette Maison d'Accueil Spécialisée que je suis fière d'inaugurer en votre présence ce soir.

Merci.



Mairie de Saint-Paul-lès-Dax - BP 50 - 111, avenue du Maréchal Foch - 40992 Saint-Paul-lès-Dax cedex

> Service Administratif - Tél. : 05 58 91 20 20 - Fax : 05 58 91 72 04 > Cabinet du Maire - Tél. : 05 58 91 20 23 - Fax : 05 58 91 95 46

> Service Communication et Informatique - Tél. : 05 58 91 20 33 > Service Technique - Tél. : 05 58 91 20 50 - Fax : 05 58 91 73 06 > Service Eau et Assainissement - Tél. : 05 58 91 20 60

www.st-paul-les-dax.fr

